

N. 2

29

Je soussigné, reconnais avoir reçu par préciput et sans  
les fonds perçus par moi pour le service de l'Académie Royale  
de France à Rome, une somme totale de Creize mille  
Cid Cent Soixante trois francs, qui m'est allouée annuellement  
sans pour traitement, sans pour frais de table, de voiture et  
de bureau en ma qualité de Directeur de la dite  
Académie.

Dont quitte au

Rome le 31 Décembre 1836